

*Tout savoir  
sur...*

## **LE LIVRET EUROKID**

**L'épargne  
des moins de 12 ans**

**Ce produit n'est plus disponible à la souscription depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Si vous avez ouvert un Livret Eurokid pour votre enfant avant cette date, vous pouvez le conserver et continuer à l'alimenter jusqu'à son 12<sup>ème</sup> anniversaire.**

### **Qu'est-ce que le Livret Eurokid ?**

Le Livret Eurokid est un compte d'épargne réservé aux enfants de moins de 12 ans. Il offre au minimum le taux de rémunération du Livret A.

### **Que permet-il ?**

Le Livret Eurokid vous permet de constituer une épargne à votre enfant. Son épargne fructifie en toute sécurité et reste disponible pour réaliser un projet. En y déposant ses économies, votre enfant se familiarise également avec l'argent.

### **Comment fonctionne-t-il ?**

- Vous avez la possibilité de réaliser des versements libres à partir de 10 EUR.
- Les versements sont possibles en espèces, chèques, virements ponctuels ou réguliers depuis le compte bancaire du titulaire ou de son représentant légal.
- Vous pouvez également réaliser gratuitement des versements réguliers sur le Livret Eurokid à partir de 15 EUR<sup>(1)</sup> avec Déclik Régulier.
- Le plafond de versement est de 1 600 EUR, hors intérêts capitalisés<sup>(2)</sup>.
- L'épargne de votre enfant est rémunérée à un taux fixé par l'établissement. Les intérêts sont calculés par quinzaine (du 1<sup>er</sup> au 15 et du 16 au dernier jour de chaque mois) et crédités sur le Livret Eurokid au début du mois de janvier de l'année suivante.
- Les fonds placés sur le livret restent accessibles à tout moment en cas de besoin<sup>(3)</sup>.
- Un relevé mensuel est adressé dès lors que le livret a fonctionné dans le mois écoulé et systématiquement en janvier suite au versement annuel des intérêts.
- L'enfant peut conserver son livret jusqu'au 31 décembre de l'année civile de son 12<sup>ème</sup> anniversaire. Il est ensuite clôturé automatiquement.

### **Quels sont ses atouts ?**

- L'épargne de votre enfant est totalement sécurisée.
- Elle est rémunérée à 0,75 % l'an brut<sup>(4)</sup>.
- Elle reste disponible à tout moment en cas de besoin, sans frais<sup>(3)</sup>.

# LE LIVRET EUROKID

## Quel est son coût ?

Versement, retrait, fermeture...  
Toutes les opérations sont gratuites.

## Vos questions/nos réponses

### Quand effectuer des versements sur le Livret Eurokid de mon enfant ?

Les versements produisent des intérêts à compter du 1<sup>er</sup> jour de la quinzaine suivant le dépôt. Pour que l'épargne rapporte le plus tôt possible, il est donc préférable de réaliser les versements en fin de quinzaine, le 15 ou le 30 (ou 31) du mois.

De même, pour que l'épargne soit rémunérée au mieux, il est préférable d'effectuer un retrait après la fin d'une quinzaine, le 1<sup>er</sup> ou le 16 de chaque mois car les retraits cessent de produire intérêts à partir de la fin de la quinzaine précédent le retrait.

### Mon enfant peut-il détenir à la fois un Livret Eurokid et un Livret A ?

Oui, l'enfant peut détenir plusieurs livrets d'épargne et donc cumuler un Livret A et un Livret Eurokid (en revanche, il ne peut détenir qu'un seul Livret Eurokid et qu'un seul Livret A). Le Livret Eurokid étant plafonné à 1 600 EUR, si votre enfant dispose d'un montant d'épargne supérieur, il peut ouvrir un Livret A en complément de son Livret Eurokid.

### Que se passe-t-il au 12<sup>ème</sup> anniversaire de mon enfant ?

Au 31 décembre de l'année du 12<sup>ème</sup> anniversaire de votre enfant, son Livret Eurokid est automatiquement clôturé après le versement des intérêts annuels et les fonds versés sur un compte sur livret.

Un courrier vous sera envoyé pour vous en informer et vous proposer une solution adaptée : Livret Jeune entre 12 et 25 ans, Livret A...

Vous pourrez également prendre rendez-vous avec votre conseiller.

(1) Tous les mois, tous les 2 mois, tous les trimestres ou tous les semestres.

(2) Plafond en vigueur au 01/11/2012. Ce plafond de versement ne peut être dépassé que par la seule capitalisation des intérêts.

(3) Retrait à partir de 10 EUR minimum, sous réserve de maintenir un solde minimum de 10 EUR pour éviter sa clôture.

(4) Taux nominal annuel brut, avant impôt sur le revenu et prélèvements sociaux, en vigueur au 01/08/2015, susceptible de modifications par l'établissement.  
Les intérêts sont calculés par quinzaine et crédités sur le livret chaque année début janvier. Ils génèrent alors eux-mêmes des intérêts.